

# BM MENUISIER DE BÂTIMENT ET D'AGENCEMENT

FORMATION  
FINANCÉE  
à 100 % <sup>(1)</sup>



Le titulaire du brevet de maîtrise est un menuisier de bâtiment et d'agencement confirmé à même de concevoir et de réaliser des ouvrages complexes de menuiserie. Il assure la direction stratégique et opérationnelle de la menuiserie, ou à défaut de l'atelier. Il possède donc une double compétence, celle de production d'ouvrages de menuiserie et celle de direction de l'entreprise artisanale.

## LA FORMATION

NIVEAU VALIDÉ  
5

FORMATION  
DIPLOMANTE

### PRÉREQUIS

Être titulaire d'un  
niveau 4 dans le  
métier

DURÉE  
2 ANS

ÉLIGIBLE AU  
CPF

## ADMISSION

- Âge : 15/29 ans révolus ou RQTH
- Accessible par la voie de la formation continue (nous consulter)



ACCESSIBILITÉ



Partenaire  
ERASMUS +

## ET APRÈS...

### POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle (niveau 6)

### DÉBOUCHÉS MÉTIERS

- Gérant / chef d'entreprise
- Postes d'encadrement
- Enseignement

Aide aux  
entreprises  
6000€

## OBJECTIFS

- Acquérir une double compétence : techniques professionnelles et compétences en gestion d'entreprise
- Être un professionnel dans son métier et se préparer à la prise de responsabilités

## PROGRAMME

### ENSEIGNEMENT TECHNIQUE :

- Concevoir un projet de menuiserie
- Organiser et optimiser la production de pièces unitaires et sérielles
- Fabriquer et superviser la fabrication
- Diriger, suivre et clôturer les chantiers
- Appels d'offres

### ENSEIGNEMENT TRANSVERSAL :

- Entrepreneurat
- Commercial
- Gestion économique et financière
- Gestion des ressources humaines
- Formation et accompagnement de l'apprenant
- Communiquer à l'international (anglais)

Date fin de validité de la certification : 20/07/2025

## MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

## MÉTHODES MOBILISÉES

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

## TARIFS

- Contrat d'apprentissage : réunion d'information collective, signature d'un contrat d'apprentissage.
- Public en reconversion : recrutement sur dossier et tests de positionnement.
- Formation en présentiel et en situation de travail dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'une convention de stage.
- Contrôles continus tout au long de la formation et examens ponctuels.
- Possibilités de valider un ou plusieurs blocs de compétences.
- Formations par contrat d'apprentissage / professionnalisation : 10095€ et prise en charge par les opérateurs de compétences (OPCO). (1)
- Autres dispositifs : 15€ de l'heure.



LES **+** DU  
CFA



**DES LIENS ÉTROITS**  
avec les entreprises du secteur et  
les branches professionnelles



**1 INTERLOCUTEUR DÉDIÉ**  
aux besoins en recrutement des  
entreprises et la mise en relation



**ACCESSIBILITÉ**  
personnes à mobilité  
réduite  
Référénte handicap :  
c.thibault@cma-herault.fr



**ORGANISATION  
D'ATELIERS COLLECTIFS**  
Repas débats, ateliers d'initiative  
citoyenne, participations aux  
concours MAF



**PARTENAIRE  
ERASMUS +**



154 rue Bernard Giraudeau - CS5999- 34187 Montpellier Cedex 4  
Horaires d'ouverture : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h00